

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XXII

Québec, 29 janvier 1910

No 25

 DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 385. — Les Quarante-Heures de la semaine, 385. — Apostolat de la Prière, 386. — L'Episcopat anglais et les élections, 387. — Nomination ecclésiastique, 390. — S. G. Mgr l'Administrateur, 390. — Pie X. — Jeanne d'Arc, 390. — Cérémonie religieuse, 390. — Le Bilan géographique, 391. — Nouvelles indulgences, 392. — Les amis et la famille au ciel, 392. — Bilan géographique de l'année 1909, 394. — Bibliographie, 398.

Calendrier

— o —

30 DIM.	*v	Sexagésime. Kyr. du dim. I. Vêp. du suiv., du dim. et de Ste Martine (II Vêp.)
31 Lundi	b	S. Pierre Nolasque, confesseur.
1 Mardi	r	Commém. de la Passion de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
2 Mercur.	b	Purification de la B. V. M., 2 cl. (<i>Ave, Regina.</i>)
3 Jeudi.	b	Ste Famille J. M. J., 2 cl., (du IIIe dimanche après l'Epiph.)
4 Vend.	b	S. André Corsini, évêque et confesseur.
5 Samd.	r	Ste Agathe, vierge et martyre.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

30 janvier, Cap-Santé. — 1^{er} février, Saint-Evariste. — 3, Couvent des Franciscaines Missionnaires, Sainte-Anne-de-Beaupré. — 5, Couvent de Saint-Michel.

Apostolat de la Prière

— o —

Intention générale pour février 1910: *Les chrétiens du Levant.*

C'est du Levant que nous vient l'Évangile; durant des siècles, l'Église se glorifia de la sainteté des chrétiens d'Orient et de la science de leurs docteurs. Mais le schisme, la conquête arabe, réduisirent ces pauvres chrétiens à l'état misérable où nous les voyons aujourd'hui. Séparés de Rome pour la plupart, beaucoup d'entre eux ne gardent plus du christianisme que l'observance extérieure de leurs rites. Ils ont pourtant conservé le respect des traditions, la pratique des sacrements, le culte de la sainte Vierge. Là est l'espoir de les voir un jour se réunir à nous. Aussi, est-ce en développant la piété, l'esprit surnaturel et l'instruction de ceux qui sont déjà réunis, que es missionnaires pensent pouvoir assurer le plus efficacement le retour des autres à l'Église romaine. Leur union avec nous respecte leurs rites, pour lesquels ils professent un attachement séculaire; elle exige seulement d'eux la soumission au Siège de Pierre. Prions pour nos frères orientaux et pour leurs prêtres; prions pour ceux que le schisme sépare encore de nous. En recevant la sainte Communion, demandons à Notre-Seigneur, qu'ils reçoivent aussi dans le Sacrement de l'unité, de les ramener à l'unique berceau et à l'unique Pasteur.

OFFRANDE QUOTIDIENNE

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les chrétiens, si florissantes jadis, et aujourd'hui si malheureuses du Levant.

Résolution apostolique: Je serai, par mes prières, le protecteur des pauvres chrétiens du Levant.

— ♦♦♦ —

Je ne puis pas empêcher les mauvais journaux de faire des ravages; mais je puis multiplier de toutes mes forces le contre-poison des bons journaux.

L'Épiscopat anglais et les élections

— o —

La période électorale par laquelle vient de passer l'Angleterre, et qui s'est terminée hier, croyons-nous, a excité l'intérêt dans tout le monde civilisé, par l'importance des questions soumises au suffrage populaire.

Nous tenons à reproduire ici la belle lettre pastorale que, avant l'ouverture de la période électorale, les archevêques et évêques d'Angleterre ont adressée au clergé et aux fidèles de leurs diocèses.

Chers et Révérends Frères,

et Chers Fils en Jésus-Christ,

Les catholiques, obligés par devoir de religion d'aimer leur patrie et de s'intéresser ardemment à sa prospérité, ne peuvent pas rester indifférents à la grave crise politique que nous traversons en ce moment. Quelque opinion que nous puissions nous faire des diverses questions qui divisent doctrinalement les différentes écoles politiques, nous savons qu'en définitive leurs décisions doivent affecter dans l'avenir la vitalité de la nation.

Nous qui croyons que tous les événements humains sont dirigés par Dieu, et que c'est vers Dieu qu'il faut lever les yeux aux heures d'épreuve et de difficulté, nous vous exhortons vivement à prier avec ferveur pendant les semaines qui viennent afin que l'opinion publique prenne la direction qui contribue le plus à l'honneur et à la gloire de Dieu et soit profitable à la prospérité de l'empire entier. Afin que nos supplications s'unissent de temps en temps dans la même expression, et obtiennent l'efficacité promise à ceux qui prient en commun, nous prescrivons que les dimanches et jours fériés, après chaque messe, jusqu'à la fin de janvier, dans chaque église et chapelle publique de la province, on récite, à cette intention spéciale, les prières : « Venez, Esprit-Saint », « Notre Père », « Je vous salue, Marie », et « Gloire soit au Père, etc. » En outre, nous prescrivons que, pendant cette même période, on récite tous les jours dans les écoles trois « Je vous salue

Marie », et que le clergé ajoute à la messe les oraisons *Pro Congregatione et Familia* (n° 8, dans le Missel).

Dans les discussions politiques courantes, les catholiques peuvent se trouver pratiquement soutenir des opinions très divergentes sur tous les points, sauf un : il y a une question si vitale pour les intérêts de la religion qu'il n'y a pas place pour deux opinions à son sujet parmi ceux qui ont vraiment à cœur les intérêts de l'Eglise. Ce point de souveraine importance, c'est le maintien effectif de nos écoles nettement catholiques. Vous savez l'histoire des quatre dernières années ; comment des efforts répétés ont été faits pour faire passer des lois qui auraient fait à nos écoles catholiques un mal irréparable ; comment, en dépit de toutes les réclamations, le gouvernement s'est refusé à tout arrangement que les évêques auraient pu accepter comme un règlement définitif de la question.

Les efforts unis des évêques, du clergé et des laïcs, sans distinction de partis politiques, parvinrent à résister, et, avec la grâce de Dieu, à repousser, en fin de compte, ces assauts répétés contre nos écoles.

Mais nous aurons peine à oublier l'angoisse terrible par laquelle nous avons passé, et son souvenir nous fait nécessairement envisager l'avenir avec la plus grave inquiétude, car rien ne nous assure que ces tentatives ne se renouvelleront pas. Comme nous l'avons souvent déclaré, cette question n'a aucun caractère politique. C'est un point essentiellement vital pour la religion. Les catholiques sont maintenant à la veille d'exercer de nouveau une grave responsabilité, celle de voter pour les élections générales ; il est clair qu'un catholique serait inexcusable de donner son vote à un candidat sans s'être assuré devant Dieu que ce candidat usera du pouvoir politique qui lui sera confié, pour accorder à nos écoles un juste traitement.

Pour aider nos électeurs catholiques à se faire un jugement vrai en cette grave circonstance, nous ordonnons que la question suivante soit proposée — de la manière que chaque Ordinaire jugera à propos de fixer — à tous les candidats au Parlement :

« Vous engagez-vous, si vous rentrez au Parlement, à faire

tout ce qui sera en votre pouvoir pour assurer un traitement équitable aux écoles catholiques, en sorte que, tout en conservant leur caractère et leur administration catholiques (ainsi que le choix des maîtres) -- raisons pour lesquelles elles ont été bâties à des frais énormes par les catholiques de ce pays, -- elles reçoivent du budget public les mêmes secours financiers qui sont accordés aux autres écoles publiquement reconnues et dont la situation au point de vue de l'éducation est la même ? »

Afin d'éviter toute confusion, nous désirons qu'à cette occasion, aucune autre question, même concernant les autres « incapacités » catholiques, ne soit proposée à aucun candidat par les catholiques. Nous demandons au clergé de s'abstenir à l'église de toute allusion à la crise politique, sauf dans la mesure où cela serait nécessaire pour exciter les fidèles à de ferventes prières ou pour faire connaître les réponses des candidats au Parlement.

Nous vous exhortons vivement, chers fils en Jésus-Christ, à examiner avec le plus grand soin les réponses données à cette question officielle, à considérer le passé du candidat, afin de voir s'il a été fidèle aux promesses qu'il peut avoir faites en des occasions antérieures, et pour vérifier jusqu'à quel point on peut compter sur lui pour bien voter au sujet de nos écoles, même à l'encontre des exigences de pur parti. Après avoir pris ces précautions, et avoir imploré les lumières de Dieu, alors, avec sa crainte auguste devant les yeux, donnez votre vote selon les inspirations de votre conscience.

Encore une fois, nous vous rappelons instamment la nécessité d'une prière constante et confiante, afin qu'après ces moments de grave angoisse notre divin Maître donne la paix au pays et une sécurité durable à nos écoles, qui sont une condition essentielle pour le maintien et le développement de la foi de notre peuple catholique.

Cette lettre, donnée à Westminster, le 17 décembre 1909, sera lue dans toutes les églises et chapelles de la province, le dimanche 26 décembre.

(Suivent les signatures de l'archevêque et des quinze évêques d'Angleterre.)

Nomination ecclésiastique

— o —

Par décision de S. G. Mgr l'Administrateur, M. l'abbé Edm. Paré a été nommé vicaire à Sainte-Claire (Dorchester).

S. G. Mgr l'Administrateur

— o —

Dimanche dernier, S. G. Mgr l'Administrateur était à Saint-Flavien, et a fait des instructions sur la tempérance et l'action sociale catholique. M. l'abbé Arsenault, missionnaire diocésain, accompagnait Sa Grandeur.

Pie IX — Jeanne d'Arc

— o —

On sait que le procès de béatification du grand Pie IX est à la veille de s'engager en cour de Rome.

D'autre part, le 9 février prochain, la Congrégation des Rites commencera le procès de canonisation de la B. Jeanne d'Arc. On paraît confiant que soit reconnue la vérité de quelques miracles attribués à la Bienheureuse depuis sa béatification, et qu'ainsi la cause aboutisse rapidement à l'heureuse issue.

Cérémonie religieuse

— o —

Mardi, le 25 courant, S. G. Mgr l'Administrateur présida une cérémonie de profession et de prise d'habit chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, assisté du R. P. Gardien et du R. P. Vicaire des Frères Mineurs de Québec.

Ont pris le saint habit :

Mlles Joséphine Trudel, de Sainte-Geneviève (Trois Rivières), en religion Sœur Marie-de-Saint-Elme ; Marie-Louise Blais, de l'Ancienne-Lorette, en religion Sœur Marie-du-Bienheureux-Henri-de-l'Immaculée-Conception ; Yvonne Beaudet, de Saint-Jean Deschaillons, en religion Sœur Marie-Claudien-de-l'Enfant-Jésus ; Elise Ducharme, de Saint-Laurent (Manitoba), en religion Sœur Marie-Datien-du-Sacré Cœur ;

Lowinska Papineau, de Central Falls (Mass., E.-U.), en religion Sœur Marie-Crescentienne-de-Jésus; Bridget Lordan, de Cork (Irlande), en religion Sœur Mary-Efflam of Jesus; Malvina Lussier, de Sainte-Rosalie (Bagot), en religion Sœur Marie-de-Saint-Pie.

A fait sa profession triennale :

Mère Marie-Alice-de-l'Assomption.

Etaient présents à la cérémonie; M. l'abbé L.-H. Pâquet, aumônier de la communauté; M. l'abbé D'Auteuil curé de Saint-André de Kamouraska, et M. l'abbé Oscar Genest, professeur au Séminaire de Québec.

Sa Grandeur prononça le sermoa de circonstance.

Le Bilan géographique

Bien que le Bilan géographique de l'année 1909 soit daté du 25 décembre, à Namur, nous sommes en mesure d'en commencer la publication dès cette semaine.

Cette revue annuelle des événements géographiques de tous les pays a pour auteur un Frère belge, des Ecoles chrétiennes, et auteur d'un célèbre cours de géographie. Il y a 29 ans qu'il publie le *Bilan*.

Le *Bilan géographique* se trouve être en même temps une revue des événements historiques de la dernière année. Nous croyons que nos lecteurs sont contents de trouver ainsi résumés, dans nos pages, les principaux faits contemporains de la géographie et de l'histoire. C'est là, assurément, de l'excellente actualité, et l'on ne saurait être mieux « au courant » qu'en suivant cette revue à vol d'oiseau.

D'autre part, nous savons que les personnes qui se dévouent à l'enseignement tirent profit du *Bilan*, pour mettre leurs leçons mieux à jour.

Voilà pour expliquer que nous ne craignons pas de consacrer un espace assez considérable à ce résumé d'histoire et de géographie, où il y a aussi, à l'occasion, de la politique, du commerce, de la statistique, etc.

Nouvelles indulgences

— o —

Le 18 mars 1909, le Saint-Père a accordé, à tous les prêtres qui ont obtenu la faculté d'indulgencier les croix et médailles, le pouvoir d'attacher, aux médailles du saint Enfant Jésus, une indulgence de cinquante jours, applicable aux défunts, qui pourra être gagnée par les fidèles toutes les fois que, dévotement et d'un cœur contrit, ils baiseron ces médailles en récitant l'invocation : *Saint Enfant Jésus, bénissez-nous.*

Une indulgence plénière est également accordée à ceux qui, à l'article de la mort, étant confessés et ayant fait la sainte Communion, ou au moins contrits de cœur, baiseron une de ces médailles, invoqueront de bouche, s'ils le peuvent, ou au moins de cœur, le saint Nom de Jésus, et accepteron, de la main de Dieu, la mort, comme étant le salaire du péché.

— o —

LES ÂMES ET LA FAMILLE AU CIEL

— o —

Les Saints que je vais citer montreront directement et explicitement que les élus se connaissent, s'aiment et se réjouissent entre eux. Pour y mettre un peu d'ordre, je les rangerai en plusieurs groupes dont chacun répondra à une vérité particulière.

a) Les élus se reconnaissent au ciel.

Saint Athanase. Dans un ouvrage du IV^e siècle, attribué à saint Athanase, nous lisons : « Aux âmes justes dans le ciel, Dieu accorde un grand bien qui est de se connaître mutuellement. »

Saint Augustin. « Nous nous connaissons tous au ciel. Pensez-vous que vous me connaissez parce que vous m'avez connu sur la terre, mais que vous ne connaissez pas mon père parce que vous ne l'avez jamais vu ? Je vous le répète, vous connaissez tous les saints... »

Saint Grégoire le Grand. « Les bienheureux ne connaissent pas seulement ceux qu'ils ont connus en ce monde, *agnoscunt quos in hoc mundo noverant* ; mais ils reconnais-

sent aussi, comme s'ils les avaient vus et connus, les bons qu'ils ne virent jamais, *velut visos ac cognitos recognoscunt*. Car que peuvent-ils ignorer dans le ciel, puisque tous y voient dans une pleine clarté le Dieu qui sait tout. »

Saint Paulin de Nole écrivant au poète Ausone : « L'âme survit au corps, et il est nécessaire qu'elle garde ses sentiments et ses affections aussi bien que sa vie. Elle ne peut pas plus oublier qu'elle ne peut mourir. En quelque lieu que me place après ma mort notre commun Père, je vous porterai dans mon cœur, et le trépas qui me séparera de mon corps ne mettra point un terme à mon amour pour vous. »

Saint Théodore Studite (VIII^e siècle). « De toutes parts nous viennent des raisons et des autorités contre ceux qui prétendent qu'au ciel on ne se reconnaît pas : assertion insensée et aussi impie que les fables d'Origène. Pour nous, mes frères, croyons, croyons encore, croyons toujours que nous ressusciterons que nous serons incorruptibles et que nous nous connaissons les uns les autres, comme nos premiers parents se connaissaient l'un et l'autre dans le paradis terrestre avant le péché, lorsqu'ils étaient exempts de toute corruption. Oui, il faut le croire, le frère reconnaîtra son frère, le père ses enfants, l'épouse son époux, l'ami son ami ; . . . tous nous nous connaissons tous, afin que notre habitation en Dieu soit rendue plus joyeuse par ce bienfait ajouté à tant d'autres. »

Honorius d'Autun (XII^e siècle) « Les âmes des justes connaissent tous les justes, elles connaissent même leur nom, leur race, leurs mérites, comme si elles avaient toujours été avec eux . . . Les justes prient pour ceux qu'ils ont aimés dans le Seigneur, ou pour ceux qui les invoquent. Mais leur joie ne sera pleine et entière qu'après la résurrection, quand ils auront recouvré leur corps et que nous serons allés les rejoindre. Car maintenant notre absence leur cause quelque sollicitude. *De absentia nostra sollicitantur*. »

b) Les élus auront d'autant plus de joie à se retrouver qu'ils se seront plus aimés sur la terre.

Remarquez que les textes de ce groupe prouvent *a fortiori* la même vérité que les précédents.

Saint Grégoire. « Les bons dans le ciel se réjouissent d'autant plus qu'ils voient se réjouir avec eux ceux qu'ils ont aimés durant la vie. »

Saint Thomas enseigne que chaque bienheureux conserve une affection spéciale pour ceux qui lui furent unis ici-bas et qu'il continuera de les aimer à plusieurs titres, en raison de la parenté, de l'amitié, de l'alliance, des bienfaits accordés ou reçus, de la même patrie et de la vocation : et c'est là qu'il donne la raison que j'ai citée plus haut, que les motifs honnêtes d'amour ne cesseront pas d'agir là-haut sur l'âme des saints.

Sainte Catherine de Sienne. Nous lisons dans une des révélations de cette Sainte que Dieu lui dit ceci : « Bien que tous mes élus soient indissolublement unis ensemble par une parfaite charité, il règne toutefois une singulière communication, une joyeuse et sainte familiarité entre ceux qui se sont réciproquement aimés en ce monde. Par ce mutuel amour, ils s'efforçaient de croître dans ma grâce, en allant de vertu en vertu ; par lui l'un était pour l'autre un moyen de salut ; par lui tous deux s'entraidaient à me glorifier en eux-mêmes et dans leur prochain. Aussi ce saint amour n'est-il aucunement diminué entre eux dans la vie éternelle ; au contraire, il leur apporte une plus grande abondance de joie et de contentement spirituels. »

Nota. — Ces textes montrent en général que nos affections subsistent au ciel : les textes qui suivent, en confirmant cette thèse, en font l'application aux cas particuliers de l'amitié, de l'amour paternel, filial, conjugal, etc.

(*L'Idéal*, S. COUBÉ.)

(*A suivre.*)



Bilan géographique de l'année 1909

PAR LE F. ALEXIS-M. G.



EUROPE

ANGLETERRE. — Par leur situation géographique, les Iles Britanniques forment l'avant-garde de l'Europe en face du reste du Globe. Leur caractère insulaire, d'où découle la

nécessité de la navigation maritime, est pour beaucoup dans le génie commercial et d'expansion mondiale qu'on doit reconnaître à l'Angleterre, devenue le centre du plus vaste Empire que l'histoire ait enregistré. Sa domination s'étend, en effet, sur le quart du Globe, soit en territoire : 31 millions de kilomètres carrés, soit en population : 410 millions de sujets.

Aussi le 24 mai dernier, à Londres et dans le Royaume-Uni, célébrait-on la fête traditionnelle du « Jour de l'Empire » — Empire Day —, qui donne lieu à des manifestations patriotiques et religieuses grandioses.

D'ailleurs, l'*impérialisme britannique* s'est accentué en août dernier dans une Conférence intercoloniale, tenue pour la défense commune de la métropole et de ses colonies. Il s'agit pour l'Angleterre de se garer contre les aspirations trop évidentes de l'Allemagne d'abord, des États-Unis ensuite, à l'hégémonie des mers et du commerce mondial.

En même temps que le Parlement anglais accordait le *self government* réclamé par les nouvelles colonies sud-africaines, le Canada (1) et l'Australie votaient des fonds pour indemniser la construction, en Angleterre, de croiseurs rapides propres à garder les côtes de leurs immenses territoires. De plus, le Canada fortifiera les ports d'Eskimalt et d'Halifax ; l'Australie, celui de Sydney. La Nouvelle-Zélande fera les frais d'une flotte de croiseurs, pour agir de concert avec la flotte anglaise dans l'Extrême-Orient.

Quant aux armées territoriales, il y aura unité de direction générale partant de l'état-major anglais. Le mode d'instruction, l'armement, les cadres seront uniformes ; mais chaque « nation sœur » reste maîtresse de son recrutement et du commandement de ses troupes. Celles-ci auront d'ordinaire à défendre leur propre pays ; mais en cas de besoin, elles pourront être appelées d'une colonie à l'autre pour la défense des points attaqués.

Comme l'union britannique a aussi un *but mercantile* et que plusieurs colonies tiennent au système protectionniste, il en résulte que l'Angleterre devra se départir en certains

(1) Le détail dont il s'agit, relativement au Canada, est peut-être « prophétique », mais non historique. *Sem. rel.*

points de son système de « libre-échange », qui fait sa fortune depuis un siècle. En revanche, on modifiera les tarifs douaniers, de façon à favoriser l'approvisionnement de l'Angleterre en denrées alimentaires et matières premières par ses colonies, selon des modalités locales.

C'est donc une sorte de *zollverein britannique* à établir, à l'instar de l'ancien *zollverein* allemand, qui prépara la grandeur actuelle de la Prusse et de l'Allemagne.

Si l'Espagne avait su autrefois agir de même avec ses colonies d'Amérique, elle serait encore aujourd'hui une des grandes puissances coloniales.

Et cependant tout n'est pas rose dans la « splendeur britannique ». Non seulement la rivalité maritime et commerciale de l'Allemagne surtout l'inquiète sérieusement, mais son hostilité diplomatique se fait sentir un peu partout dans la politique : au Maroc, comme dans les Balkans, en Crète, en Asie-Mineure, en Perse, en Chine. Il ne faut rien moins que les rapports « cordiaux » d'Edouard VII avec Guillaume II et les « voyages de plaisir et d'amitié » des magistrats de Berlin à Londres et du lord maire de Londres à Berlin, pour faire croire que la paix du monde n'est pas menacée.

A l'intérieur, l'Angleterre souffre de la « lutte des partis » conservateur et libéral, de l'attaque de la Chambre des Communes contre les privilèges de la Chambre Haute. Les *Lords* sont réfractaires aux projets du gouvernement actuel, qui, obligé de trouver de quoi combler le déficit budgétaire, veut élever une taxe très forte sur les biens fonciers détenus par cette noblesse, qui depuis des siècles a fait la grandeur et la prospérité de la nation. C'est, semble-t-il, la guerre au capital producteur, et aussi l'amointrissement du système de « libre-échange », en face du « protectionnisme » reconnu nécessaire depuis que les nations concurrentes le pratiquent. Le désaccord a amené la dissolution des Chambres.

Question irlandaise. — Pour répondre aux aspirations de l'Irlande, le ministère Balfour avait, en 1903, fait voter l'« *Irishland Bill* », loi facilitant l'acquisition des terres par les fermiers locataires ou « tenanciers » irlandais, grâce à des avances pécuniaires accordées par l'Etat et remboursables en 68 ans. Un nouveau projet de loi tend à rendre obligatoire la

vente de certaines terres des Lords et à dégrever l'acquéreur irlandais d'une partie de la dette qu'il aurait contractée. Arrivera-t-on à satisfaire les revendications irlandaises ?

On sait que, dans la formule du *serment* imposé au roi d'Angleterre à son avènement, existe une phrase qui traite d'« idolâtriques la messe et le culte de la Mère de Dieu », phrase outrageante pour les catholiques, désapprouvée par le roi Edouard VII lui-même, et qu'on espérait voir supprimer. La question a été de nouveau posée à la Chambre par le duc de Norfolk, catholique, mais sans résultat, car la franc-maçonnerie et l'anglicanisme s'y sont opposés. C'est affaire remise.

Par contre, il y a dans le pays et même au gouvernement, en face des ravages causés, en France notamment, par l'enseignement « neutre » et impie, un mouvement pour rétablir l'enseignement religieux et « confessionnel », si favorable aux catholiques. « C'est en vain, a dit M. de Runciman, ministre de l'Instruction publique, qu'on voudrait introduire chez nous l'éducation purement laïque, en faisant disparaître la Bible, car le corps électoral s'y opposerait. »

L'*Exposition internationale* de Londres, en 1909, si elle a fait peu de bruit pour nous, n'en a pas moins montré les plus beaux produits de tout genre du monde entier. Sur une étendue de 56 hectares, offrant de magnifiques avenues, des jardins ravissants, des lacs et canaux splendides, s'élevaient 50 palais pour exposants de toutes catégories. Un immense stade en plein air, pouvant contenir 80 000 spectateurs assis, servait aux réunions et conférences.

Le projet de *tunnel sous le Pas-de-Calais* ayant été rejeté par l'opinion publique cette année, une Compagnie anglaise se propose d'établir entre Calais et Douvres un service de *ferry boats*, bateaux de 3 000 tonnes embarquant des trains entiers, afin d'éviter des transbordements désagréables et des pertes de temps. Le nombre des passagers par Calais, Boulogne et Dieppe seulement, a été en 1908 de plus de 900 000.

(A suivre.)



Je ne sais pas parler comme je voudrais ; mais les feuilles catholiques sont des tribunes qui ne cessent de proclamer la vérité : je les ferai parler à ma place.

Bibliographie

— Abbé FERNAND BOULENGER, maître de Conférences à la faculté libre des Lettres de Lille. — INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES. Texte intégral, publié d'après l'édition de 1619, précédé d'une étude sur la Philothée de saint François de Sales, avec une lettre-préface de Mgr Baunard. In-12. 3 fr. 50. Sur papier de luxe, un bel in-8, 5 fr. (*Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.*)

Cette nouvelle édition s'adresse au grand public, à celui-là même pour qui l'Introduction à la Vie dévote fut écrite, c'est-à-dire surtout aux personnes qui vivent dans le monde et aux gens mariés; et c'est pourquoi M. Boulenger a cru devoir publier le texte dans son intégrité. On lui saura gré d'avoir rendu accessible à tous ce que Mgr Baunard, dans sa lettre à l'éditeur, nomme un « admirable chef d'œuvre de saine, haute, forte et douce spiritualité »; on lui saura gré aussi d'avoir montré, dans l'étude préliminaire qu'il consacre à la Philothée de saint François de Sales, à Madame de Charmoisy, quelle fut l'origine de ce livre d'or, et comment il répond aux besoins moraux et spirituels de la société mondaine de tous les temps. Les âmes religieuses trouveront dans cette lecture un aliment à leur piété et une direction à leur vie; et elles y trouveront aussi la solution nette et définitive des difficultés d'ordre plus spécialement moral qui peuvent intéresser leur conscience, dès lors que, vivant dans le monde, elles tâchent de concilier les devoirs de la vie chrétienne avec les obligations de la vie mondaine.

— SERMONS ET ALLOCUTIONS AUX HOMMES SEULS, par M. le chanoine E. BOUISSON. In-12, 3 fr. 50. (*Librairie Poussielgue de Gigord successeur, rue Cassette, 15, Paris.*)

Dignité de l'homme. — Obligation de la race chrétienne. — L'homme naturellement religieux. — Triomphe de la religion par les hommes. — Devoirs du catholicisme intégral. — Contre le respect humain. — La peur des hommes et la crainte de Dieu. — Apostolat par la parole et l'exemple. — La Communion pascalle. — Les hommes et la religion. — Philosophie de la vie et religion. — A des hommes d'œuvres. — A une société de secours mutuels. — A une société de musique. — A des ouvriers verriers. — A des ouvriers mineurs (deux sujets). — A des conscrits. — A des tertiaires franciscains. — A des pères de famille. — A une association d'anciens élèves (dix sujets). — A des jeunes gens. — A un cercle d'études (quatre sujets).

— Table analytique des ouvrages de prédication de M. le chanoine Bouisson.

— *Les Confessions*. SAINT AUGUSTIN. Traduction d'Arnauld d'Andilly; introduction et notes par M. VICTOR GIRAUD, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), un vol. de la Collection *Science et Religion* (série des *Chefs-d'œuvre de la Littérature religieuse*, n° 549-550). Librairie BLOUD et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe). Prix : 1 fr. 20.

Les *Confessions* de saint Augustin sont, comme l'*Imitation*, comme l'*Introduction à la vie dévote*, comme les *Pensées* de Pascal, un des textes essentiels du christianisme. Elle sont excellemment une apologie du christianisme intérieur, et l'un des premiers monuments de ce que M. Paul Bourget a si heureusement appelé l'*apologétique expérimentale*. De là leur étonnante popularité, et de là aussi leur actualité. Ecrite dans la forte et noble langue du plus pur XVIIe siècle, consacrée par le succès continu et sans cesse renouvelé d'une trentaine d'éditions successives, la traduction d'Arnauld d'Andilly a été comme mêlée à la vie intérieure de nos pères, et, plus qu'aucune autre, elle méritait de figurer dans une « bibliothèque spirituelle » d'aujourd'hui. M. Victor Giraud l'a allégée de bien des développements qui forment longueur, ou n'offre plus qu'un intérêt historique; il a supprimé tous les passages un peu vifs qui empêchaient le livre d'être mis entre toutes les mains. « En un mot, écrit-il, nous avons conservé des *Confessions*, — nous l'avons essayé du moins, — tout ce qui parle le mieux à notre sensibilité moderne, et nous avons veillé à ce que l'unité et le mouvement du livre n'eût pas trop à souffrir des retranchements opérés. » Une intéressante introduction, des notes empruntées, pour la plupart, à d'anciennes traductions du XVIIe et du XVIIIe siècles, achèvent de rendre ce volume d'un maniement particulièrement commode.

— LA REPRÉSENTATION DE LA MADONE A TRAVERS LES AGES, par J.-H.-M. CLÉMENT. 1 vol. in-16 de 72 pages. (Collection *Science et Religion*, No 547.) Prix : 0 fr. 60. BLOUD et Cis, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe). En vente chez tous les libraires.

L'auteur nous fait suivre l'iconographie de la Vierge depuis les premières représentations des Catacombes jusqu'aux œuvres les plus récentes des artistes contemporains. Bornant délibérément son vaste sujet, il laisse de côté les scènes de la vie de Marie pour n'étudier que les images de la Vierge-Mère, parfois représentée seule, mais le plus souvent accompagnée de l'Enfant. Rien de plus attachant que d'assister à l'évolution

du type primitif, que chaque époque marque de son empreinte particulière. M. Clément a su mettre dans son délicat travail la rigueur d'un savant, le goût d'un artiste, et l'âme d'un chrétien et d'un prêtre, — et l'on s'y convainc à merveille que « la piété est utile à tout » et même à l'art. Il faut louer aussi la forme extérieure de ce petit livre, la qualité de l'impression, et l'abondance et la fidélité des illustrations. On ne peut que s'étonner que les éditeurs aient pu offrir, pour un prix si modique, un ensemble si parfait.

— LES SYNDICATS PROFESSIONNELS FÉMININS, par Ludovic de CONTENSON, 1 vol. in-16 de 64 pages (Collection *Science et Religion*, No 548). Prix : 0 fr. 60. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe). En vente chez tous les libraires.

Ce volume est une intéressante contribution à l'étude du problème social féminin. La situation lamentable des ouvrières modernes a ému à juste titre toutes les âmes généreuses. Mais il serait vain de gémir sur le mal si l'on ne songeait à y remédier. M. Ludovic de Contenson nous apporte une solution, qui, pour n'être pas la seule possible, est à son avis l'une des plus efficaces : c'est la création de syndicats, féminins strictement professionnels. Avec sa compétence et sa précision habituelles, l'auteur en expose les divers avantages et indique les conditions auxquelles devront se soumettre ces organisations pour porter tous leurs fruits.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renauld, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ HUARD

<i>Labrador et Anticosti</i> , 520 pp., carte et grav...	\$ 1.50
<i>Impressions d'un Passant</i> , VIII-366 pp.....	1.00
<i>Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène</i> , 2 ^e éd., VIII-265 pp., ill.....	60
<i>Abrégé de Zoologie</i> , 130 pp., ill.....	20
<i>Le Naturaliste canadien</i> , revue mensuelle. Abonnement.....	1.00